

P LE ENFANT

Le service a pour t che essentielle d'assurer la coordination et la mise en relation des diff rents intervenants pour une prise en charge efficace adapt e   chaque situation singuli re.

Le m decin ORL ou l' quipe m dicale sp cialis e, impliqu s avant l'entr e dans le service, assurent le suivi et le contr le de l'audition ainsi que l'efficacit  de l'appareillage.

L'audioproth siste, sur prescription m dicale, s'assure de l'ad quation, du bon fonctionnement et de l'adaptation  volutive de l'appareillage auditif.

L'orthophoniste, choisi par la famille, est un intervenant r gulier aupr s de l'enfant. En moyenne il assure deux r ductions en cabinet et une r duction   l' cole, suivant des modalit s d pendant de l' ge et des besoins de l'enfant. D'o , en g n ral un double statut : lib ral en cabinet, salari  pour les interventions ext rieures.

Au sein du SESSAD, 84 orthophonistes travaillent aupr s des 160 enfants suivis.

Parmi eux 61 orthophonistes sont salari s de l'ARIEDA pour une heure par semaine et par enfant, en moyenne, cette heure salari e est r alis e dans l' tablissement scolaire de l'enfant. A cette s ance s'ajoutent, en moyenne, 2 s ances par semaine, r alis es au cabinet de l'orthophoniste.

Chaque orthophoniste a suivi en 2012-2013 de 1   13 enfants.

Toutes les s ances sont r mun r es par le SESSAD.

Les pratiques des orthophonistes :

S'appuyant sur des travaux de linguistes reconnus, l'objectif orthophonique consiste   donner aux jeunes le sens et la connaissance de la dynamique de la langue dans la relation aux autres, soit "donner   l'enfant d ficient auditif l'instrument et l'emploi (la langue et le langage)".

Des rencontres d'orthophonistes sont organis es pour favoriser la r flexion et la mise en pratique.

Ce travail en  quipe contribue   expliciter leur fonction, leurs objectifs et moyens.

L' ducateur fonctionnel, salari  du service, intervient en moyenne trois   cinq fois par semaine aupr s de l'enfant dans un local de l' cole ou   domicile. L'enseignant reste le ma tre d' uvre de la scolarit  de l'enfant auquel l' ducateur fonctionnel apporte un soutien adapt  au handicap et au niveau de langage, en r f rence directe   l'enseignement ordinaire.

Les  ducateurs fonctionnels sont 37. Ils travaillent aupr s des 160 enfants suivis par le SESSAD ARIEDA. Chaque  ducateur fonctionnel est rattach    un secteur g ographique (d partement et zones limitrophes).

Tous sont salari s. Ils suivent chacun entre 1 et 7 enfants, pour des s ances de soutien  ducatif et scolaire sp cialis ,   raison de 4 heures par semaine en moyenne. Ce temps de soutien peut  tre adapt  en fonction de l' ge et des besoins de chaque enfant. Les s ances ont lieu majoritairement dans l' tablissement scolaire et peuvent avoir lieu   domicile.

Les pratiques de l'éducateur fonctionnel :

Ses compétences de base sont pédagogiques et éducatives. Son recrutement, en fonction de ses titres, est complété par une formation initiale et continue spécifique sur la surdité et l'intégration. Il a un rôle actif de reprise, anticipation et généralisation des notions scolaires en vue de rendre accessibles les apprentissages.

Il doit être capable de réaliser ses interventions auprès d'enfants suivant des cursus divers de la maternelle au niveau terminale. De ce fait une exigence particulière est portée sur le recrutement au niveau BAC plus 3, voire au-delà.

Situé à la charnière du dispositif en complémentarité avec l'enseignant et l'orthophoniste, l'éducateur fonctionnel allège la participation de la famille dans le suivi scolaire ; celle-ci préserve ou retrouve ainsi son rôle affectif, culturel et d'ouverture au monde.

Le psychologue-coordonateur :

Salarié du service, il représente le directeur au sein des équipes. Il est garant de la cohérence du projet individuel, de sa conformité avec le projet de l'ARIEDA et de la qualité des interventions.

Les psychologues coordinateurs, au nombre de 7, se répartissent le suivi et la coordination des équipes des 160 enfants accompagnés.

Une mobilité régionale :

Chaque psychologue se voit attribuer un secteur géographique.

Tous sont salariés, à temps partiel ou complet, et basés au siège social à Montpellier. Ils se déplacent sur toute la région.

Les pratiques du psychologue-coordonateur :

Le psychologue coordinateur est investi d'une compétence technique et d'une fonction de régulation. Il favorise le travail en équipe de tous les partenaires.

En tant que psychologue, ses interventions auprès de l'enfant ou la famille se situent toujours dans la problématique autour de la surdité.

Les autres interventions :

Des actions complémentaires (psychomotricité, ...) nécessitent, sur certaines situations, l'intervention de personnes extérieures rémunérées à la vacation ou en honoraires.